BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
LIGUE DE RUGBY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2026

PROCES VERBAL

Montceau les Mines, le samedi 20 juin 2026

1. Ouverture par le Président à 10H05

Le Président remercie l'ensemble des personnalités présentes, les clubs présents, les représentants des Comités Départementaux ainsi que les membres de la Ligue Régionale. Il remercie également la ville de Montceau les Mines ainsi que le club du RC MONTCEAU BG pour son accueil.

Lors de l'ouverture, Madame le Maire Isabelle LOUIS, Monsieur Jean-François CONTANT, Membre du Comité Directeur de la FFR et Monsieur Jacky ROZIER Président du RC MONTCEAU BG, sont intervenus à tour de rôle.

2. Rapport de la Vérification des pouvoirs

Monsieur Daniel KRIEGER, président de la Commission de vérification des pouvoirs pour cette Assemblée Générale, fait lecture du rapport de vérification :

- 54 clubs sont présents ou représentés sur 89, représentant 62% des clubs affiliés à la Ligue Régionale.
- Ces clubs représentent 385 voix sur 483 possibles soit 79 %.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Le Secrétaire Général, Eric SONDON, fait ensuite lecture des membres décédés lors de la saison 2024/2025.

Une minute de silence est observée par l'Assemblée.

3. Rapport moral et d'activité de Monsieur le Secrétaire Général

Le Secrétaire Général fait lecture de son rapport moral et d'activité (Annexe 1).

Il s'en suit une intervention de M. Daniel MARTIN, Président de la Commission des Epreuves, de M. Cedric PASTEUR sur la formation et de M. Félix JOLIVET sur la commission rassemblement jeunes.

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
LIGUE DE RUGBY

4. Mise à l'approbation du rapport moral et d'activité 2025/2026

Après proposition du vote à main levée, le rapport moral et d'activité est mis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Ce dernier est approuvé à l'unanimité des clubs présents ou représentés.

5. Présentation budget prévisionnel

M. Gérard QUATREPOINT, Trésorier Général, présente le budget prévisionnel 2026/2027. (Annexe 2)

6. Mise à l'approbation du budget prévisionnel 2026/2027

Après proposition du vote à main levée, le budget prévisionnel est mis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des clubs présents ou représentés.

7. Présentation du règlement financier 2026 / 2027

Le Trésorier Général, Gérard QUATREPOINT, présente le règlement financier 2026/2027. (Annexe 3)

8. Mise à l'approbation du règlement financier 2025 /2026

Après proposition du vote à main levée, le règlement financier 2026 /2027, préalablement envoyé à tous les clubs, est mis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Le règlement financier 2026/2027 est adopté à l'unanimité des clubs présents ou représentés.

9. Lieu de la prochaine Assemblée Générale

Le Président Christian POULALIER indique que la prochaine Assemblée Générale se tiendra à Genlis. Le club de Mâcon, préalablement choisi, accepte de décaler d'une saison la réception de cette Assemblée Générale pour qu'elle puisse être combinée avec l'anniversaire des cent ans de l'US GENLIS.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire 2026 est clôturée à 12h30.

Le Président,

Christian POULALIER

Le Secrétaire Général,

Eric SONDON

Ligue Régionale de Bourgogne-Franche-Comté de Rugby
8 chemin des mariages
21200 BEAUNE